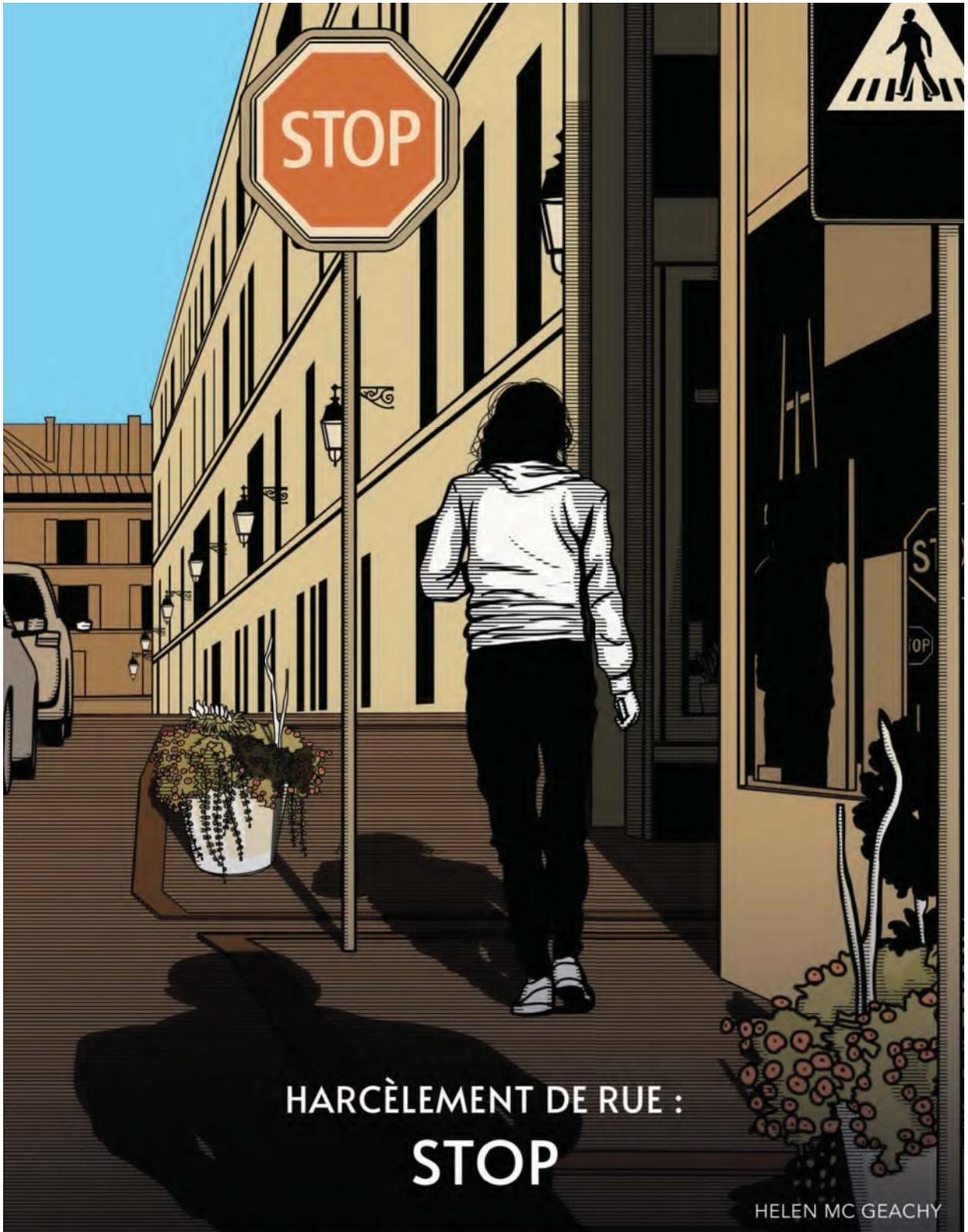


97

Le service de la Cohésion sociale est au service de la population et s'assure de mener des actions concrètes visant à améliorer le bien vivre ensemble, de manière que tout le monde puisse trouver sa place dans le respect et la dignité qui lui sont dus. Les interventions sont aussi variées que l'accompagnement des jeunes en difficultés, la mise en œuvre de projets pour les seniors, les plans d'action contre la précarité, l'aide au logement, l'intégration et l'égalité des genres.

**SERVICE
DE LA
COHÉSION
SOCIALE**



HARCÈLEMENT DE RUE : STOP

HELEN MC GEACHY

HARCÈL
VEVEY



VICTIME OU TÉMOIN ? SIGNALEZ ET RETROUVEZ
NOTRE PROGRAMME D' ACTIONS SUR

www.vevey.ch/harcelement



Présentation

Le service de la Cohésion sociale est à disposition de la population et s'assure de mener des actions concrètes visant à améliorer le bien vivre ensemble, de manière que tout le monde puisse trouver sa place dans le respect et la dignité. Il veille à prendre en compte toute évolution sociétale.

Le service intervient par le biais d'aides directes sous forme de conseil, d'orientation, d'accompagnement (programme Ginkgo uniquement) et de prestations financières. Un autre axe d'intervention est le soutien à des entités communales et l'action en complémentarité avec d'autres acteurs de terrain. Dans les domaines de l'intégration, du logement et des mesures d'insertion, le service met en œuvre certains axes définis par le canton. Finalement, lorsque c'est possible, le service vise à proposer des espaces favorisant le dialogue (coordination entre actrices et acteurs de terrain), des moments de partage (Fête des voisins et voisines, Soupe de Noël), espaces de quartier, etc. Il vise à soutenir chacune et chacun dans le renforcement de son pouvoir d'agir (cours de français par exemple).

Le service intervient sur les plans individuels et collectifs, et souhaite offrir un soutien humanisant à la population veveysanne dans toutes les étapes heureuses et moins heureuses de la vie. Le service propose des actions à la naissance (distribution de sacs poubelle), durant la jeunesse (programme Ginkgo), lors de moments de précarité économique (Aide Communale, Aide Complémentaire Veveysanne), changement de vie (soirée des nouvelles retraitées et nouveaux retraités), de moments festifs (Fête des voisines et voisins) logement (office du logement), moments clefs (organisation de la célébration des centenaires) et décès (frais de sépulture des indigents).

Le service intervient en principe de manière subsidiaire, lorsque c'est possible et là où les autres interventions ne sont pas prévues, en orientant les personnes vers les structures adéquates. Par ces actions, il prévient le non-recours aux prestations. L'année 2022 a été marquée par l'arrivée de la nouvelle cheffe de service. Comme annoncé dans l'exercice précédent l'enjeu a été de redessiner les axes d'intervention. En complémentarité, il s'est agi de redéfinir les méthodes de travail, en sortant notamment d'un fonctionnement en silo, ainsi qu'en renforçant les collaborations et le travail en transversalité avec les autres services de la commune. Ainsi, le secteur des gérances ayant rejoint le service des Bâtiments, gérance et énergie en 2021, de nouvelles manières de collaborer ont été définies. Ceci afin d'offrir un service qui continuera à s'améliorer pour que chacun et chacune puisse se loger à la hauteur de ses besoins. Le service de la Cohésion sociale a travaillé étroitement avec le service de l'Urbanisme en étant présent par exemple lors de démarches participatives à Plan-Dessus, afin d'être mieux à l'écoute de la population. La concrétisation de la mission et la mise en place de nouvelles méthodes de travail seront encore à l'ordre du jour de l'année 2023.

Finalement, un des points majeurs de cette année 2022 aura été la crise ukrainienne, et les collaborations qui ont dû se renforcer avec l'EVAM, afin de faire en sorte que les personnes requérant l'asile en Suisse puissent être accueillis dignement. Il est à relever également que la crise énergétique représente un véritable enjeu de veille sociale pour prévenir la précarisation de certains ménages. Enfin, en 2022, s'est constitué un groupe de travail, piloté par une délégation municipale pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de renforcement du sentiment de sécurité dans l'espace public.

En 2023, l'enjeu du service sera de continuer à s'adapter et renforcer son service à la population par un accueil à la population dans ses locaux, mais aussi de continuer à renforcer une posture de « aller vers », aller à la rencontre des veveysannes et veveysans dans les différents forums, afin de mieux comprendre les préoccupations et adapter ainsi les prestations. Les projets présentés à la collectivité comme la Fête des voisins, sont non seulement une opportunité de rencontre pour la population, mais permettent aussi de rester à l'écoute.

Organisation

Cheffe de service : 1.0 EPT
Logement : 1.0 EPT

Ginkgo

Personnel permanent : 4.9 EPT
Chargé de projet : 0.9 EPT
Administration : 0.3 EPT
Travail social de proximité (TSP), mesures d'insertion : 3.7 EPT

Personnel non permanent :

Un auxiliaire (nettoyeur des locaux), 8 répétiteurs et répétitrices ou spécialistes engagés pour donner des cours aux jeunes et deux infirmières indépendantes.

COS

Précarité et égalité : 0.8 EPT
Intégration : 3.6 EPT
Seniors : 0.8 EPT
Administration : 0.8 EPT



La Municipale et la Cheffe de service à la Fête des voisins et des voisines

Egalité des genres

La commission égalité des genres s'est réunie au mois de septembre, dans le premier but de faire connaissance et partager ses attentes et envies de contribution à cette commission.

Soutien à l'événement « Genre Quoi ? »

Afin d'éveiller la conscience collective aux problématiques liées au genre, le service de la Cohésion sociale a apporté son soutien à la réalisation de l'événement « Genre quoi ? » qui a marqué la clôture du projet Gate process. Des outils pédagogiques innovants ont été développés pour inclure la perspective de genre dans le travail de jeunesse. Ces documents et bien d'autres créés au cours du projet ont été partagés lors de l'événement. Une exposition d'art a été présentée autour de ces résultats avec une diversité d'artistes locaux qui ont réalisé des pièces créatives autour du thème de l'identité de genre, ainsi que d'autres propositions artistiques.

Novembre des Femmes

La première édition de l'action « Novembre des Femmes » s'est déroulée pendant tout le mois de novembre. L'objectif de cet événement est de sensibiliser la population à plusieurs thématiques entourant la vie des femmes, mais aussi d'ouvrir des espaces de parole et de créativité afin d'offrir la possibilité à des femmes de se rencontrer et d'échanger tout en renforçant la solidarité et la sororité.



« Novembre des Femmes » © Mary & Jo Studio

À l'initiative de collectifs, ou de la Ville, une large palette d'activités a ainsi été proposée sur l'ensemble du mois de novembre. La ville de Vevey a organisé : des stages d'autodéfense « Fem Do Chi Vaud » pour les femmes et les adolescentes ; des ateliers interactifs contre le harcèlement de rue « Ne détournez pas le regard » proposé par Amnesty International ; un atelier d'écriture avec l'auteure Lolvé Tillmanns ; un atelier de menstruation consciente avec l'artiste veveysanne Zoé Genet Berthoud ; un atelier de conscience corporelle animé par l'artiste Noa Zalts accompagné musicalement par le musicien Mark Kelly. De plus, une exposition photographique intitulée « Femmes inspirantes » a été réalisée par des jeunes du programme Ginkgo à la Villa Métisse et deux expositions temporaires ont été élaborées dans les anciennes cabines téléphoniques à la Place du 14 juin et à la rue du Panorama. L'une, proposée par l'artiste veveysanne Zoé Genet Berthoud, portait sur la thématique des menstruations et l'autre, réalisée par l'illustratrice et graphiste veveysanne Helen Mc Geachy, sur la problématique du harcèlement de rue. Enfin, une sélection d'ouvrages spécifiques sur les thématiques du « Novembre des Femmes » était en libre accès à la Bibliothèque municipale de Vevey. Des activités organisées par des partenaires ont été mises en avant : des ateliers de réparation de vélo à l'atelier de Pro Vélo Riviera, le Rayon X, animé uniquement par des mé-

caniciennes ; un cercle de parole féminin (qu'il est désormais prévu de pérenniser dans le courant de l'année 2023) ; l'avant-première du documentaire « Cascadeuses » d'Elena Avdija qui, à travers le métier de cascadeuse, interroge la violence à l'écran et la manière dont le cinéma et la télévision distribuent les rôles ; une matinée de projection de documentaires portant sur la thématique de la prostitution organisée par le Club Soroptimist de Vevey, accompagné par le Club Soroptimist de Lavaux ; ainsi que d'autres moments de rencontres, de sensibilisation et de partages.

La bonne affluence aux activités proposées ainsi que les retours positifs sur la programmation de ce premier « Novembre des Femmes » font que le service de la Cohésion sociale peut d'ores et déjà annoncer la deuxième édition de l'événement, au mois de novembre 2023.

Campagne de lutte contre le harcèlement de rue

Pour lutter contre la problématique du harcèlement de rue, la Ville de Vevey mettait en place, en décembre 2021, la plateforme de signalement Harcèl.Vevey ouverte à la population. Cette plateforme en ligne constituait la première étape de sa stratégie globale pour combattre le phénomène. Sur l'année 2022, 38 signalements ont été comptabilisés et cinq personnes ont souhaité être recontactées pour un débriefing ou une demande d'information complémentaire. Par ailleurs, une campagne d'information et de sensibilisation a également été menée pendant l'année écoulée. Ainsi, plusieurs activités ciblées ont été organisées en collaboration avec différents partenaires publics et privés, soit : une campagne d'affichage (affiches et flyers) en ville de Vevey et sur le réseau VMCV en juin et novembre de cette année ; l'intégration de la prévention du harcèlement de rue dans le concept Prév'Rives ; une marche exploratoire en ville de Vevey.

Pour la suite, il est prévu de reconduire, voire de pérenniser certaines activités proposées cette année comme les ateliers « Fem Do Chi » et « Ne détournez pas le regard » qui ont rencontré un franc succès auprès des participantes et participants. Par ailleurs, il est également question de travailler davantage avec les jeunes afin de faire de la prévention, mais aussi de continuer à informer la population à travers des événements ponctuels en guise de sensibilisation.

Précarité et aides individuelles

Matinée de la précarité

Au mois de mars, une restitution sur l'Enquête « Usagères et usagers du collectif précarité Riviera/enquête bénéficiaires », enquête menée par le professeur Tabin, a été proposée lors d'une matinée intitulée « Matinée de la Précarité ». Cette matinée, organisée par le service de la Cohésion sociale à la maison Jaman à Clarens, a réuni un grand nombre d'acteurs et actrices de terrain. Elle a eu pour conséquences positives de renforcer des collaborations qui s'étaient peut-être un peu distendues avec le COVID, mais a amené à la création de groupes de travail thématiques, dont un groupe de travail « accès aux soins » sur la Riviera. De manière générale, cette matinée a mis en lumière le besoin de se coordonner, un besoin fondamental dans le champ du travail social, et le service de la Cohésion sociale souhaite dans le cours du prochain exercice mieux investir ce travail fondamental, afin de soutenir le travail des actrices et acteurs de terrain.

Travail de réseau

Le service de la Cohésion sociale participe aux réunions de la Plateforme Précarité Riviera qui permet des échanges et collaborations entre les acteurs et actrices du terrain. La cheffe de service a également participé à deux journées et ateliers. L'une de l'Observatoire vaudois de la précarité à la HETSL et l'autre sur l'hébergement d'urgence organisée par la Ville de Lausanne. La municipale a elle pris part à la table ronde de cette dernière. Ces liens permettent d'identifier les lacunes et les besoins afin de mieux coordonner des mesures concrètes pour faciliter l'accès des bénéficiaires à un ensemble de prestations.

Soupe de Noël de la cohésion sociale

Le mercredi 21 décembre 2022, le service de la Cohésion sociale s'est déplacé sous la Grenette pour inviter l'ensemble de la population veveysanne à partager un moment de convivialité et de bienveillance autour d'une soupe à la courge. Ce sont environ 70 personnes qui se sont arrêtées ce soir-là sous l'édifice de la place du Marché entre 17h et 20h. Un geste d'autant plus salué en cette fin d'année où des habitantes et habitants nous ont confié n'avoir pas forcément la chance d'être entourés par leurs proches pendant ces périodes de fêtes.

Aide complémentaire veveysanne

En 2022, la commune a dispensé cette aide à 168 personnes. Pour rappel, cette aide est instituée en faveur des personnes qui touchent les prestations complémentaires liées à l'AVS/AI. Les personnes de nationalité suisse sont admises à condition d'être domiciliées dans la commune et d'y avoir résidé pendant 5 ans au moins dans les 10 dernières années. Les non suisses au bénéfice d'un permis B ou C peuvent également obtenir cette aide sous conditions.

Aide extraordinaire veveysanne

Les personnes au bénéfice de prestations complémentaires liées à l'AVS/AI ont reçu des bons cadeaux de fin d'année. En 2022, près de 900 personnes en ont bénéficié.

Aide aux chômeurs et chômeuses en fin de droit ayant à charge une famille

Pour y avoir droit, les candidats et candidates doivent répondre aux critères suivants ; être au RI depuis au moins 3 mois, avoir leur domicile sur le territoire communal depuis au moins 2 ans et avoir des enfants de 0 à 16 ans à charge. En 2022, leur nombre s'est élevé à 145.

Fondation veveysanne pour l'aide à la formation et au perfectionnement professionnel des adultes et chômeurs

La fondation a pour but de venir en aide à des personnes éprouvant des difficultés à se procurer un travail stable et régulier, et prend à sa charge tout ou une partie des frais de perfectionnement ou de réorientation des personnes sans travail. Au cours de l'année, une personne a bénéficié de l'aide de cette fondation (dont les fonds sont limités) et un programme de l'association Appartenances a été soutenu. Avec la recomposition de son comité suite au changement de législature, à deux démissions et à l'arrivée de la cheffe de service, ce nouveau comité travaille actuellement à la révision des critères qui amèneront une réflexion sur la manière dont les personnes peuvent demander à utiliser les fonds.

Office du Logement (OL)

Logements subventionnés - aide à la pierre

Ces logements sont soumis à deux réglementations : soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics (RCOL - aide dégressive - logements construits avant le 1^{er} janvier 2008), soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM - aide linéaire - logements construits après le 1^{er} janvier 2008).

Ces logements sont également soumis aux prescriptions communales spéciales relatives aux conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'aide des pouvoirs publics des 15 mars et 19 avril 2018.

L'Office du Logement (OL) doit vérifier, tous les deux ans pour le RCOL et tous les ans pour RCOLLM, si les locataires remplissent toujours les conditions de revenus et de taux d'occupation. Si tel n'est pas le cas, l'OL rend une décision de réduction ou de suppression (sous-occupation) des aides financières en application du RCOL. Dans le cadre du RCOLLM, il peut aussi décider d'une résiliation du contrat de bail, en cas de dépassement des limites de revenu supérieur à 20%.

Les décisions de l'Office du Logement sont communiquées aux propriétaires, en général par le biais des régies mandatées, à charge pour ces dernières de les appliquer, notamment de résilier les baux.

L'OL a également pour mission de rendre des décisions portant sur le respect ou non des conditions de revenus et de taux d'occupation sur la base des dossiers de candidature à la location présentés par les propriétaires ou régies.

Les décisions de l'OL peuvent faire l'objet de recours auprès de la Municipalité et d'une requête auprès de la commission de conciliation en matière de baux à loyer lors de la résiliation du contrat de bail.

Les immeubles Charmontey 41,43,45 et 47 ainsi que Panorama 17/Clos 9 sont en pleine propriété de la commune de Vevey, c'est-à-dire, sans octroi de droit de superficie. Ils sont gérés par le secteur Gérance du service Bâtiments, ce depuis le 1^{er} juillet 2021. Les démarches de libération ont été initiées pour les immeubles Panorama 17/Clos 9. Le 4 octobre 2022, une demande de libération a été adressée par le propriétaire des immeubles Torrent 4 et 6 à la Direction Générale du Territoire et du Logement (DGTL) à Lausanne. Cette demande est en cours de traitement auprès de la Direction Générale du Territoire et du Logement (DGTL).

161 logements ont été contrôlés en 2022.

Les dossiers présentant des dépassements de revenus ou des taux d'occupation ne respectant pas les normes édictées par le Canton ont été traités en collaboration avec les gérances responsables desdits bâtiments.

Aide Individuelle au Logement (AIL)

L'Aide Individuelle au Logement (AIL) est accordée, sur présentation d'un dossier disponible sur le site www.vevey.ch. Renouvelable, elle est régie par le Règlement cantonal sur l'aide individuelle au logement (RAIL), arrêté fixant le modèle cantonal pour l'octroi de l'aide individuelle au logement (AMCAIL), règlement communal sur l'aide individuelle au logement - aide à la personne.

La charge financière est partagée par moitié entre la Commune de Vevey et l'Etat de Vaud.

L'AIL est une aide financière directe, destinée à certains ménages. Les bénéficiaires sont les ménages avec enfant ne bénéficiant pas du RI, ni des

prestations complémentaires AVS/AI, résidents depuis deux ans à Vevey, ou y résidant depuis peu, mais ayant résidé 2 ans au cours des 10 dernières années. Il faut être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis B ou C et disposer d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à ses besoins.

Le droit à l'AIL est défini sur la base du revenu déterminant unifié (RDU) calculé par le canton.

En 2022, 142 dossiers ont été traités, dont 47 dossiers renouvelés, 23 nouveaux dossiers ouverts, 5 dossiers clôturés et 47 dossiers refusés.

Ce sont 70 familles qui bénéficient de cette aide, pour un total de Fr. 177'825.00 annuel, dont la moitié à charge de la commune (Fr. 88'912.50). Soit une moyenne mensuelle de Fr. 211.70 par famille bénéficiaire, représentant une moyenne de Fr. 14'818.75 d'AIL versé mensuellement.

Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif LPPPL

La LPPPL a été adoptée par le Grand Conseil le 10 mai 2016 et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

L'OL soumet à la Municipalité des préavis lors de demandes d'autorisation de démolition, de rénovation d'importance, de transformation ou de changement d'affectation ainsi que lors de demandes d'aliénations de logements loués.

Droit de préemption communal (LPPPL)

Au 1^{er} janvier 2020 est également entré en vigueur le volet concernant le droit de préemption des communes (arc. 31 à 385 de la loi). Ainsi, les communes bénéficient d'un nouvel instrument qui s'inscrit dans le cadre du volet « promotion du parc locatif » de la LPPPL. Par le droit légal de préemption, celles-ci peuvent acquérir en priorité un bien-fonds (construit ou non) mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée.

Ce droit ne peut s'exercer qu'aux conditions cumulatives suivantes :

- il doit viser la création de logements d'utilité publique (LUP), soit des logements bénéficiant d'une aide à la pierre, des logements protégés destinés aux personnes âgées, des logements pour étudiants et logements à loyers abordables;
- il doit répondre à une pénurie, soit lorsque le taux global de logements vacants est durablement inférieur à 1.5% ;
- la surface de la parcelle visée doit être d'au moins 1'500.00 m² sauf si elle se situe dans un périmètre compact d'agglomération.

En 2022, 55 dossiers LPPPL ont été soumis à la Municipalité. La municipale et la cheffe de service participent à la délégation foncière qui évalue les dossiers, les projets de développement et les opportunités foncières dans la ville.

Politique du logement

En 2022, il a été possible de reprendre le travail sur l'étude Objectif logement, co-financée par le Canton, afin de la développer vers une véritable politique du logement, voire de l'habitat, en adéquation avec les autres planifications directrices et en collaboration avec le service des Bâtiments, gérance et énergie. Trois ateliers ont été organisés avec la Municipalité pour donner des orientations politiques en vue de sa finalisation. La publication est prévue en 2023.

Intégration

Informar, orienter les personnes migrantes ainsi que soutenir et coordonner les dispositifs et les

structures d'aide et de soutien à ces personnes, tels sont les buts du Bureau de l'intégration et son rôle au sein du service de la Cohésion sociale de Vevey.

Pour ce faire, le bureau travaille prioritairement sur les axes définis par le Canton concernant le programme Mini-Pic, soit le plan d'intégration communal. Le terme Mini-Pic est dérivé du PIC, soit le plan d'intégration cantonale. En effet, la Ville de Vevey possède un statut particulier dans le canton : le statut de ville Mini-Pic. Seules quatre autres communes vaudoises sont au bénéfice d'un tel statut. Ce dernier permet d'obtenir une part de financement pour le Bureau de l'intégration de la part de son homologue cantonal ainsi que de bénéficier d'une plus grande autonomie dans le développement de mesures visant à soutenir une meilleure intégration des personnes migrantes résidant dans la commune de Vevey. Toutefois, ce financement n'est pas automatique et est conditionné par la remise d'un rapport d'utilisation de ces fonds devant permettre de vérifier leur juste utilisation en accord aux domaines de travail prioritaires pour les communes. Primo-information, conseil, petite enfance, employabilité et vivre-ensemble sont les domaines sur lesquels le Bureau de l'intégration dispose d'une autonomie de développement des mesures vis-à-vis du canton.

Ateliers et cours de langue

Lors de l'année 2022, les cours de français organisés par le bureau de l'intégration ont été maintenus et ont affiché complet lors du second semestre 2021-2022, ainsi que lors du premier semestre 2022-2023. Deux classes de cours semi-intensifs sont donc organisées par la Ville de Vevey via son Bureau de l'intégration. Ainsi, plus de 24 personnes bénéficient de ces cours à raison de deux à trois sessions par semaine. Ces cours visent tant à une acquisition efficace du français qu'à permettre aux bénéficiaires de développer une existence de plus en plus autonome en acquérant les compétences nécessaires pour identifier les lieux-ressources fournissant des services et prestations de base.

En complément de ces cours, se tiennent deux fois par semaine des ateliers de conversation dans les locaux de la Villa Métisse. Ces derniers sont des lieux de rencontre et de socialisation peu formels visant un « pouvoir d'agir » (*empowerment*) et une mise en confiance.

Les ateliers de conversation sont donc conçus comme des espaces permettant une approche moins formelle du français dans un cadre ludique et non-jugeant. Ces ateliers bihebdomadaires rencontrent un succès populaire important.

Le programme « 1001 histoires » a encore une fois pris place tout au long de l'année scolaire. Ce programme, organisé en collaboration avec l'Institut suisse jeunesse et médias, a pour but de familiariser les enfants allophones à la lecture en leur faisant apprécier des contes et légendes dans leurs langues maternelles respectives. Cette année une nouvelle langue s'est invitée : l'albanais. Ce sont désormais quatre ateliers en quatre langues différentes qui se déroulent : portugais, espagnol, arabe et albanais. Ces différents ateliers ont réuni en moyenne huit enfants et six parents par session. Au total, ce sont 34 ateliers qui se sont déroulés tout au long de l'année, dispersés entre les locaux de la Bibliothèque municipale, la Villa Métisse et la Jouerie de Gilamont.

Les ateliers de préparation à la retraite pour la communauté portugaise ont également été poursuivis, en collaboration avec l'EPER. Cette session

préparatoire se terminant en hiver 2022 et rencontrant toujours un vif succès avec plus de quarante personnes inscrites lors de chacun des deux ateliers tenus. Ces ateliers permettent aux personnes ayant travaillé l'ensemble de leur vie en Suisse de bénéficier de conseils prodigués par des spécialistes de la prévoyance afin de planifier au mieux leur entrée dans cette nouvelle étape.

Semaine d'action contre le racisme

La semaine d'action contre le racisme 2022 s'est déroulée du 21 au 27 mars 2022 en villes de Vevey et de Montreux. Huit actions différentes se sont réalisées au cours de cette semaine sur la thématique de la haine et la discrimination en ligne. La visée de cette semaine est de sensibiliser et combattre les formes de haine racistes existantes.

Une roulotte a été posée sur la Place du 14 juin afin de toucher directement la population veveysanne et de sensibiliser à la thématique du harcèlement en ligne, plus particulièrement aux problèmes de haine raciale sur internet. Ce sont 720 personnes environ qui ont pu être touchées et ainsi bénéficier de conseils et discussions autour des problématiques de harcèlement en ligne.

Deux conférences et tables rondes ont également été organisées traitant de cette thématique. L'une sur l'utilisation des réseaux sociaux avec Action Innocence et l'autre sur le cadre légal relatif aux contenus haineux sur internet. Un atelier d'écriture de type « slam » a également été organisé au Rocking Chair avec comme objectif d'extérioriser des ressentis vis-à-vis de la haine en ligne via une écriture artistique encadrante. Un concert de slam par le groupe « Wetu Le Passant & band » a emmené une cinquantaine de spectatrices et spectateurs à chanter et se mobiliser contre la haine en ligne et le racisme.

La semaine d'action contre le racisme a également investi les écoles de Vevey : des interventions ont été menées dans 10 classes de 9^e Harmos. Le but

de celles-ci était de sensibiliser et éveiller l'esprit critique des élèves vis-à-vis de thématiques telles que le racisme, le sexisme ou la discrimination de genre. Au total, ce sont plus de 250 élèves qui ont participé à ces ateliers. Un café-rencontre a été organisé par le Bureau de l'intégration avec comme thématique la haine en ligne. Une vingtaine de personnes allophones y a participé.

Projets soutenus par le Bureau de l'intégration

En plus des diverses actions mises en place par le Bureau de l'intégration, de nombreuses initiatives associatives sont soutenues, ainsi que des collaborations avec d'autres secteurs.

Ainsi, pour la cinquième année consécutive, le Bureau de l'intégration a soutenu la permanence éducative tenue dans le cadre du dispositif La Jouerie à Gilamont 67. Cette permanence vise à aider les personnes allophones ou précaires du quartier dans leurs démarches administrative en Suisse. Ce sont plus de 110 entretiens qui ont pu être menés.

Une collaboration avec le théâtre de l'Oriental est également conventionnée, permettant une programmation en lien avec les objectifs du Bureau de l'intégration. La perspective de mixité sociale a notamment été travaillée durant cette année en associant un public multigénérationnel, issu de contextes socioculturels différents et d'origines diverses.

Le cours de couture de l'association Appartenances a été soutenu cette année et permet à 9 bénéficiaires de se former à un langage technique tout en favorisant un renforcement de l'estime de soi et la capacité de travailler en langue française.

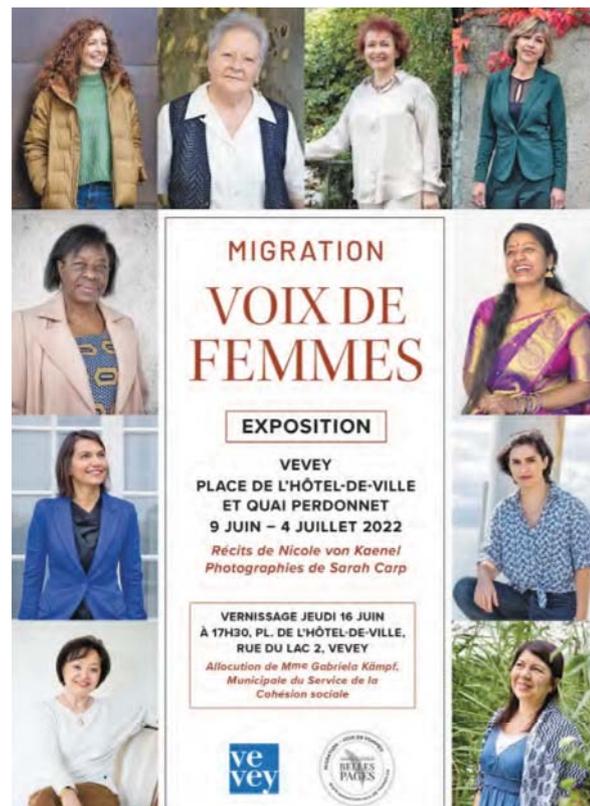
Parmi les projets qui ont été subventionnés figurent entre autres les associations « Multiscènes » et « Sapin Solidaire ».

Exposition « Migration voix de femmes »

Avec près de la moitié de sa population issue de la migration, Vevey a accueilli du 9 juin au 4 juillet, l'exposition itinérante « Migration voix de femmes » de l'Association Belles Pages afin d'aller



Concert dans le cadre de la Semaine contre le racisme



Exposition « Migration voix des femmes »

à la rencontre du grand public. Cette exposition retrace les parcours de 10 femmes habitant en Suisse romande, issues de différents pays et de différentes générations, en leur donnant la parole.

Villa Métisse

Depuis 12 ans, la maison de quartier de Plan-Dessous, Villa Métisse, offre des accueils libres, des ateliers « cafés-rencontres », « pause-café-parent » ainsi que les repas de quartier. Une chorale de quartier a vu le jour et a pour projet de continuer à se développer en 2023. Un atelier de couture a été mis en place depuis septembre et regroupe entre 8 et 12 personnes par session. Cette maison est également mise à disposition de collectifs et des habitantes et habitants.

Espace Bel-Air (quartier Plan-Dessus)

La Maison de quartier Bel-Air est un lieu de rencontre et d'échange pour les habitantes et habitants du quartier de Plan-Dessus. Plusieurs activités récréatives, sociales ou culturelles y sont proposées la semaine par des associations et des collectifs qui s'organisent de manière autonome. Les associations ont également la possibilité de réserver la salle pour leur comité ou assemblée générale. Depuis novembre, la maison de quartier peut à nouveau être louée, les week-ends, par les habitantes et habitants de la ville à des fins privées. En charge de ce lieu, le Service de la cohésion sociale s'occupe principalement de la gestion et de la planification de la salle.

Travail social de proximité-Ginkgo

L'objectif de la mesure Ginkgo est de répondre aux besoins exprimés et observés des jeunes de 12 à 25 ans en matière d'insertion sociale et professionnelle en développant et en valorisant leurs compétences et leur estime de soi ainsi que d'agir en faveur de la promotion de la santé et la prévention de la santé globale. Une bonne collaboration avec le réseau des partenaires communaux, intercommunaux et cantonaux est centrale pour assurer cette mission.

Le redémarrage après ces deux ans de pandémie s'est fait dans la douceur. Le mal-être des jeunes, largement relaté dans les médias, a été constaté à Ginkgo à partir de la deuxième moitié de l'année. Beaucoup de demandes d'aide sont parvenues à Ginkgo, formulées la plupart du temps par les jeunes et/ou leurs parents, mais également par les professionnels et professionnelles au contact avec ces jeunes (pédiatres, médecins, psychologues, assistantes et assistants sociaux, etc.). Il est constaté une plus grande mixité dans le profil des jeunes qui viennent chercher de l'aide. Ginkgo a été également confronté cette année à une augmentation de la problématique liée à l'inclusion des personnes LGBTQIA+.

Travail social de proximité

Espace public : l'action de travail social de proximité (TSP) a consisté encore cette année à favoriser les liens entre les jeunes de 12 à 25 ans et les institutions, en se positionnant comme soutien lorsque celle-ci et ceux-ci nécessitent des ressources supplémentaires. Pour ce faire, la ou le TSP va à la rencontre des jeunes sur le territoire de la Ville, dans le cadre de projets et d'actions de prévention. Cette action socioéducative vise à favoriser l'estime de soi, à créer un réflexe citoyen, à éviter la marginalisation de certaines et certains et à apaiser des tensions si besoin. Une bonne collaboration avec les services communaux et intercommunaux a permis de rechercher des solutions face aux incivilités



commises dans l'espace public. Plusieurs médiations en collaboration avec la police ont été mises en place entre les jeunes et la population.

Permanence sociale

En complément à la présence des TSP dans l'espace public, une permanence sociale est proposée dans les locaux de Ginkgo, chaque jour de 16h à 18h. La permanence est ouverte à l'ensemble des jeunes de 12 à 25 ans, l'entrée est libre. La ou le TSP se tient à la disposition des jeunes pour les écouter, les conseiller et les soutenir dans leurs projets, ainsi que dans leurs démarches personnelles, administratives ou professionnelles. Cette année, il y a eu plus de 200 consultations lors de cette permanence.



Projets communautaires

L'action « Prév'Rives » de prévention (alcool, produits psychotropes, littering, etc.) s'est étoffée cette année en introduisant la prévention au harcèlement de rue. Les pairs œuvrant en compagnie des travailleuses et des travailleurs sociaux ont été formés à cette thématique par Amnesty International. La collaboration avec La Tour-de-Peilz a permis, pour la seconde année consécutive, d'intervenir sur les bords du lac et les parcs publics boélands et veveysans. 10 pairs ont œuvré sur le terrain, supervisés par 6 travailleuses et travailleurs sociaux des deux communes. Cette action rayonne également au niveau cantonal, car la région d'Aigle et Lausanne Région ont demandé une collaboration avec Ginkgo au niveau de la formation et de l'organisation. Le début de cette action a démarré cette année avec un stand de prévention à Animai.

Le Bureau animation-jeunesse et les TSP ont œuvré régulièrement en début d'année pour faire du lien avec les jeunes participant au programme « Open Sport » proposé en semaine et les week-ends.

Des repas communautaires organisés en collaboration avec la responsable de la Villa Métisse ont



Vernissage « Femmes inspirantes »



Atelier emploi

pu redémarrer après pratiquement deux ans d'arrêt.

La boîte d'échange située devant les locaux Ginkgo, qui avait beaucoup de succès dans le quartier, a malheureusement dû être démontée et stockée, le propriétaire des lieux ne la voulant plus. Une alternative est en cours de réflexion.

Des jeunes de la mesure Ginkgo ont assuré la mise en place et le service lors du Forum de la Famille organisé par Pro Familia Vaud, et lors de l'accueil des retraitées et retraités organisé par le service.

La traditionnelle brisolée de Ginkgo, de retour après deux ans d'absence, a accueilli une cinquantaine de personnes (jeunes, membres du réseau, collègues d'autres services, parents).

Le chargé de projet délégué à la mesure Ginkgo continue de relever les signalements sur la plateforme en ligne « Harcèl.Vevey » et de débriefer et répondre aux questions des personnes qui le souhaitent.

Mesure de transition « Coup de Pouce Emploi Jeune » (CPEJ)

Cette mesure d'insertion socioprofessionnelle, cofinancée par la DIRIS qui offre 16 places à des jeunes de 18 à 25 ans afin qu'elles et ils se préparent à (re)trouver une formation ou un emploi. Ce sont 27 jeunes qui ont pu bénéficier d'un accompagnement de groupe et/ou personnalisé pour un coaching à l'insertion professionnelle (CV, lettres de motivation, contact avec le monde du travail, entretien d'embauche, etc.). 10 jeunes ont participé à 4 ateliers de communication permettant de développer et de faire un travail sur leurs attitudes corporelles et la confiance en soi, 15 ont débattu lors de 7 « ateliers philo » qui leur ont permis de se positionner, d'argumenter sur de nombreux sujets d'actualité ou des questionnements personnels. Un atelier informatique et bureautique hebdomadaire a permis à 20 de ces jeunes de prendre connaissance ou de perfectionner les outils informatiques nécessaires à l'aboutissement de leur projet professionnel. Cette année, il a été offert à chaque jeune l'ouverture d'une session informatique personnelle, ce qui a permis une meilleure protection des données de chacune et chacun. Ce sont 700 heures de cours individualisés qui ont été données par les répétitrices et répétiteurs de Ginkgo aux 27 jeunes de la mesure. Ces cours, de plus en plus demandés, permettent de renforcer les acquis et de développer de nouvelles compétences. Elles et ils ont suivi des cours collectifs sur 12 demi-journées traitant de la santé, des assurances, des impôts, de la citoyenneté, du logement, du budget, des réseaux sociaux, de l'alimentation saine et de la durabilité. Donnés par des professionnelles et professionnels du domaine concerné, ces cours permettent de mieux connaître ses droits, devoirs et obligations. Deux infirmières indépendantes assurent auprès de ces jeunes un suivi médical ou les aident à prévenir et à gérer leurs problèmes de santé. Plusieurs activités socioéducatives ont été organisées (participa-

tion au Festival Images Vevey, création de l'exposition « Femmes inspirantes » lors du « Novembre des femmes », participation au VIFFF, spectacle de danse). Cette mesure a permis à 21 jeunes sur 27 de trouver une formation. Les six autres font toujours partie de la mesure ou n'ont pas trouvé de solutions. La collaboration avec le CSR a été excellente et a permis de régler de nombreuses situations compliquées. Malgré la très bonne collaboration avec les employeuses et employeurs qui ont fourni des stages et des places aux jeunes, force est de constater que l'accès au monde du travail se complexifie. En effet, l'insertion des jeunes ne consiste pas uniquement à les aider à trouver leur voie. Plusieurs facteurs interagissent entre eux : les liens sociaux, le capital culturel et financier, les niveaux de qualification, ainsi que les méthodes de sélection et d'orientation scolaires.

Mesure Ado

Ce sont 44 jeunes de 12 à 18 ans qui ont participé à cette mesure cofinancée par la DGEJ. Ces jeunes ont été pris en charge de manière individuelle pour un soutien éducatif et administratif, une aide au maintien dans la scolarité obligatoire ou un soutien à l'insertion professionnelle. Pour cela, les répétitrices et répétiteurs de Ginkgo ont dispensé 450 heures d'appuis scolaires dans presque toutes les branches principales. Les éducatrices et les éducateurs, en plus de leur suivi individuel, ont créé, en collaboration avec ces jeunes, des activités socioéducatives qui ont été largement plébiscitées (repas à thèmes, sortie à Leysin, balades, etc.). Le suivi scolaire lié à une situation familiale difficile et l'élaboration d'un avenir professionnel réaliste reste une des prestations les plus demandées. Elle est la porte d'entrée pour aborder des situations plus compliquées. La collaboration avec les conseillères sociales Ecole-Famille demeure fondamentale. Notre travail commun permet aux jeunes en mesure de bénéficier au mieux de l'équité des chances face à l'école ou au monde professionnel. Ce travail en réseau a été largement complété par la collaboration mise en place avec les enseignantes et enseignants, les doyens et doyens et la direction des établissements scolaires.

Permanence Jet Service Riviera

La consultation sociojuridique « Jet Service Riviera » s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ou toute personne en formation habitant la Riviera et rencontrant des difficultés juridiques dans des domaines divers tels que : devoir d'entretien des parents, bourses d'études, conflits de travail, poursuites, assurances sociales, permis de séjour, etc. Ouverte trois heures par semaine dans les locaux de Ginkgo, cette antenne de la permanence sociojuridique du Centre Social Protestant, cofinancée par la Ville et par l'ARAS, a été ouverte cette année pendant 40 lundis et a permis de traiter 102 consultations. Cette permanence, au vu des chiffres et des problématiques traitées, s'avère nécessaire.

Travail de réseau

Le travail de réseau ainsi que les collaborations sont au cœur du travail de Ginkgo, les relations avec le réseau socio-éducatif communal, régional et cantonal sont essentielles : DGEJ, travailleuses et travailleurs sociaux des divers CSR (Vevey, Montreux, Bex, Pully, Lausanne et Morges), le tribunal des mineurs et de l'Action Éducative en Milieu Ouvert, les enseignantes et enseignants et les professionnelles et professionnels des écoles, les services d'orientation scolaire et professionnelle, les unités de soins régionales, les TSP d'autres communes et la police de proximité. Des interventions ponctuelles (direction de mémoire, conférence, expertises) ont également été menées lors de formations organisées par la DIRIS, l'HETSL, le GREA, et l'ARPIH. Les professionnelles et professionnels du secteur ont participé activement à plusieurs plateformes : plateforme vaudoise des TSP ; plateforme romande des Travailleurs Sociaux Hors Murs ; plateforme Insertion-Vaud ; comité du GLAJ ; et d'autres portant sur les thématiques de l'adolescent, le genre et les dépendances. Des collaborations ont démarré avec de nouveaux partenaires comme RESSORT, RoadCross, le collectif de la Grève pour l'Avenir, et Amnesty international. Une nouvelle permanence sera mise en place à Ginkgo pour les jeunes de la mesure à partir de janvier 2023, en tant que projet pilote par le programme DEPART.

Collaborations et représentations

Ginkgo a collaboré avec les différents lieux de formations tels que l'UNIL, HES.SO, SUPSI (Tessin) ; avec le réseau socio-éducatif local et régional (AACTS, AEMO, ORPM-Est, DIRIS, DEPART, CSP, etc.) ; avec le réseau de soin régional (CHUV, Fondation de Nant) ; avec le réseau local et régional d'animation (animation jeunesse de La Tour-de-Peilz, Montreux, Egzeko, Villeneuve, Aigle) ; et avec le réseau de prévention cantonal (FVA, CIPRET, RADIX, GREA, ESPAS). De plus, Ginkgo a également collaboré avec les différents services et participé aux commissions municipales jeunesse et égalité des genres, au CRPS, à la Commission Prévention Riviera, au groupe de travail sur les incivilités et sur le deal de rue.

Secteur seniors

Démarche participative

Dans le but d'identifier les besoins de la population senior de Vevey, le service de la Cohésion sociale a initié une démarche participative dès 2019, basée sur la méthode des « Villes Amies des Aînés » développée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle a pour objectifs de favoriser une qualité de vie durable tout en prenant en compte les besoins spécifiques des seniors, comme prévenir les effets négatifs de l'avancée en âge et de lutter contre l'isolement. Elle s'articule autour de 9 thématiques : les espaces extérieurs, l'habitat, les transports et mobilité, l'autonomie, les services et les soins, la culture et les loisirs, la participation citoyenne, les liens sociaux et la solidarité ainsi que l'information et la communication.

Plusieurs ateliers participatifs ont été organisés auprès des seniors afin de récolter leurs opinions et expériences. Ce sont en tout près de 300 personnes qui ont eu l'occasion de s'exprimer autour des différentes thématiques. Au terme de la démarche et selon l'analyse des besoins récoltés, le plan d'action s'articule autour de deux axes : les liens sociaux et l'information.

Le secteur seniors du service de la Cohésion sociale est responsable de coordonner la mise en

œuvre du plan d'action. Par ailleurs, afin de continuer à s'inscrire dans une logique participative, des groupes de travail formés de seniors désirant s'impliquer à Vevey ont été créés. Selon les intérêts et les envies des membres, l'objectif de ces groupes est de proposer et de mettre en place des activités et des moments de rencontre et d'être un relais entre l'administration communale et la population aînée. Quatre groupes se sont constitués : entraide, loisirs, information et communication, et espaces extérieurs, impliquant 15 seniors en tout. De plus, un groupe de travail réunissant les principaux partenaires institutionnels a été créé afin de mobiliser les professionnelles et professionnels, favoriser les collaborations et identifier les besoins issus du terrain.

Politique cantonale « Vieillir 2030 »

Les différents diagnostics et la prise en compte de nos seniors dans le développement de la ville permet aussi la mise en œuvre au niveau communal de la politique « Vieillir 2030 » qui s'articule autour de 5 axes stratégiques : accessibilité aux prestations et soins, accompagnement dans la transition des étapes de vie, participation et liens sociaux, valorisation de l'autonomie et la dignité dans le vieillissement, offre d'environnements de vie favorables. Dans ce sens, le service de la Cohésion sociale s'implique particulièrement dans le développement de structures et logements adaptés.

Croisière annuelle des seniors

Grâce à la subvention accordée par la Fondation Haefli-Meylan pour l'organisation de sorties pour les personnes âgées, la croisière annuelle a eu lieu le 15 juin 2022. Ce sont 210 personnes qui ont embarqué sur le bateau de la CGN « Le Lausanne », dont les bénéficiaires de la Fondation Beau-Séjour et de l'association des 4 Roues de secours. Pour la première fois en collaboration avec le service Accueil et population, les personnes ayant fêté leur 90^e anniversaire en 2020, 2021 et 2022 ont été invitées à la croisière afin de célébrer ce jubilé.



La croisière des aînés

Soirée d'accueil à la retraite

Après deux ans d'interruption en raison de la pandémie, la soirée d'accueil à la retraite a été organisée le 1^{er} novembre 2022 à la salle del Castillo. Elle a rassemblé 113 personnes ayant atteint l'âge de la retraite en 2020 et 2021. Cette manifestation a pour but de célébrer le passage de ce cap en présentant diverses manières d'occuper son temps libre entre activités de loisirs et engagement bénévole. Cette manifestation est un important relais d'information afin d'accompagner les seniors dans cette nouvelle étape de vie. Les personnes invitées ont eu l'occasion de visiter 22 stands tenus par des associations, institutions et services communaux présentant leurs offres et prestations. La soirée a également été rythmée par un intermède musical proposé par la chorale veveysane Chœur à Corps et par un apéritif co-organisé avec l'équipe de la mesure Ginkgo.



Soirée d'accueil à la retraite

Les cafés numériques

Afin d'accompagner les seniors dans la transition numérique, une permanence est proposée tous les mardis à la maison de quartier Villa Métisse de 14h à 16h. Entre cinq et huit seniors en moyenne y viennent chaque semaine pour poser leurs diverses questions aux animatrices et animateurs concernant le fonctionnement de leur smartphone ou tablette, des applications ou sur le monde numérique de manière générale. Cette prestation est appréciée des seniors y participant, car des progrès ont pu être constatés, par exemple dans l'utilisation des applications CFF ou Fairtiq. Ces personnes ont donc gagné en autonomie pour leurs déplacements.

Plan canicule

Dans le cadre du plan canicule, un courrier a été envoyé aux personnes âgées de 75 ans et plus afin de les informer de la procédure si le dispositif venait à être enclenché par le médecin cantonal. Dans cette éventualité, les personnes ne recevant pas de visites régulières par une personne proche ou une organisation socio-sanitaire pouvaient demander à être contactées par le Service de la cohésion sociale. Cela a été le cas pour 52 personnes. Durant la période de veille caniculaire, allant du 1^{er} juin au 31 août 2022, le plan canicule a été déclenché à deux reprises. Les personnes le souhaitant ont été contactées deux à trois fois par semaine et des recommandations sur les comportements à adopter leur ont été données. Les appels ont également été passés entre les déclenchements du dispositif,

en prévention des fortes vagues de chaleur. Cinq visites à domicile ont été effectuées par les collaboratrices et collaborateurs du service. Le dispositif mis en place a été apprécié puisque plusieurs seniors ont fait part de leurs remerciements.

Visites aux centenaires

L'organisation des visites à domicile des autorités aux centenaires est désormais à la charge du service de la Cohésion sociale. En 2022, quatre visites ont été organisées au lieu de vie des personnes, en présence d'une représentation de la préfecture et de la municipalité, en compagnie des familles des personnes célébrées.

*Gabriela Kämpf, municipale
Christyl Vasserot, cheffe de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2021 :

La Cogest souhaite qu'une des plaques de nom de rue de la Place du 14 juin soit déplacée pour être mise plus en évidence sur l'esplanade devant Manor; une plaque explicative sur la grève féministe du 14 juin devrait y être ajoutée.

Réponse

Il y a deux plaques sur la place du 14 juin. Un événement devra être prévu le 14 juin 2023 pour rendre cet espace plus visible et identitaire.



Illustration Tami_Hopf

Semaine d'actions
CONTRE LE RACISME
 21.03.22 - 27.03.22
 Vevey - Montreux

STOP haine

#stopracisme
 #stophaineonline
 #stopharcelement

